

RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE DU VOL LIBRE

EDITION PRÉLIMINAIRE 1997

1 - Organisation des Compétitions

2 - Règlements techniques à appliquer dans les compétitions
(Catégories faisant l'objet d'un Championnat de France)

2.1. Définitions des grands caractéristiques les modèles

- 2.1.1. - Envergure
- 2.1.2. - Aire des surfaces portantes
- 2.1.3. - Lest

2.2. Micromodèle type F1D - (Catégorie internationale "Championnats du monde")

- 2.2.1. - Définition
- 2.2.2. - Caractéristiques

2.3. Micromodèle type "F1D Beginner"

- 2.3.1. - Définition
- 2.3.2. - Caractéristiques

2.4. Micromodèle type "EZB" (F1L)

- 2.4.1. - Définition
- 2.4.2. - Caractéristiques

2.5. Micromodèle type "Micro 35"

- 2.5.1. - Définition
- 2.5.2. - Caractéristiques

2.6. Règles communes relatives au déroulement des épreuves

- 2.6.1. - Concurrents
- 2.6.2. - Licences sportives
- 2.6.3. - Nombre de vols
- 2.6.4. - Définition d'un vol officiel
- 2.6.5. - Nombre de modèles
- 2.6.6. - Règles concernant les collisions
- 2.6.7. - Guidage du modèle
- 2.6.8. - Classement
- 2.6.9. - Chronométrage des vols
- 2.6.10. - Nombre d'aides
- 2.6.11. - Lancement

2 - Règlements techniques à appliquer dans les compétitions

(Catégories faisant l'objet d'un Championnat de France)

2.1. Définitions des grands caractéristiques les modèles

2.1.1. - Envergure

L'envergure est la distance maximale entre les deux points extrêmes de l'aile .

2.1.2. - Aire des surfaces portantes

L'aire considérée inclut la surface totale des ailes et des plans stabilisateurs horizontaux ou obliques. Les surfaces retenues sont les projections orthogonales sur un plan horizontal des surfaces considérées, placées à incidence nulle .

Lorsque les ailes ou les plans stabilisateurs sont encastrés dans le corps du modèle, les surfaces prises en considération comprennent l'aire délimitée par les contours normaux des surfaces prolongées de manière à se joindre sur le plan de symétrie vertical du modèle .

2.1.3. - Lest

S'il est nécessaire d'utiliser un lest supplémentaire pour atteindre le poids imposé ou pour ajuster la position du centre de gravité, celui-ci doit être fixé de manière permanente. Sa position doit être reconnue et approuvée par un commissaire après insertion. Lorsqu'un lest mobile est utilisé, ce lest ne doit pas être pris en considération lors de la mesure de la masse réglementaire .

2.2. Micromodèle type F1D - (Catégorie internationale "championnats du monde")

2.2.1. Définition

Aéromodèle ne pouvant voler que dans un espace fermé, dont l'énergie est fournie par un moteur élastique et dont la sustentation est assurée par des réactions aérodynamiques sur des surfaces restant fixes en cours de vol, à l'exception de changements de courbure ou d'incidence.

2.2.2. Caractéristiques

L'envergure du modèle ne doit pas dépasser 650 mm. La masse du modèle sans moteur ne doit pas être inférieure à 1 g. Cette restriction ne s'applique pas dans le cas de tentative de record.

2.3. Micromodèle type "F1D Beginner"

2.3.1. Définition

Aéromodèle ne pouvant voler que dans un espace fermé, dont l'énergie est fournie par un moteur élastique et dont la sustentation est assurée par des réactions aérodynamiques sur des surfaces restant fixes en cours de vol, à l'exception de changements de courbure ou d'incidence.

2.3.2. Caractéristiques

L'envergure ne dépassera pas 460 mm, les monoplans seuls, sont autorisés. La masse du modèle sans caoutchouc ne devra pas être inférieure à 3g. La masse du caoutchouc ne dépassera pas 1,5g (Cette restriction ne s'applique pas dans le cas de tentative de record). Le modèle peut être recouvert avec n'importe quel matériau à l'exception du microfilm.

2.4. Micromodèle type "EZB" (F1L)

2.4.1. Définition

Aéromodèle monoplane propulsé par un moteur élastique, et dans lequel la portance est créée par des forces aérodynamiques agissant sur des surfaces fixes.

2.4.2. Caractéristiques

Envergure maximale projetée : 457,2 mm.
Corde d'aile maximale : 76,2mm.
Surface maximale du stabilisateur : 50% de l'aile

a) Structure :

- 1 Seuls le balsa et la colle peuvent être utilisés pour la structure de base. Sont exemptés : l'axe de l'hélice, le crochet arrière, la butée roulement, les supports des surfaces portantes et les renforts d'attaches. Aucun haubanage extérieur n'est autorisé, à l'exception des mats supports d'aile en balsa.
- 2 La bague porte échiveau doit être en balsa plein et d'une seule pièce. La poutre arrière sera également en balsa plein et d'une seule pièce mais peut être une extension du porte échiveau. Des renforts balsa, jusqu'à 1 cm de long pourront être utilisés pour réparer les cassures du porte échiveau ou de la poutre arrière.
- 3 L'hélice sera entièrement en balsa sauf pour les supports de pieds de pales réglables, s'ils existent.
- 4 Il ne devra exister aucun système susceptible de faire varier la géométrie d'une partie quelconque du modèle, ou du couple, pendant le vol. Seule, la flexion normale de la structure, due à la force du moteur agissant sur les surfaces portantes est permise.

b) Recouvrement :

- 1 Les modèles devront être recouverts avec n'importe quel matériau solide en feuille, disponible dans le commerce tel que du papier ou du plastique.
 - 2 Le microfilm est interdit.
- c) Masse : la masse du modèle sans moteur caoutchouc ne devra pas être inférieure à 1,2g